

TRAKTANDUM 4

ORDRE DU JOUR 4

GENEHMIGUNG DES PROTOKOLLS DER ORDENTLICHEN
SPORTVERSAMMLUNG VOM 22. APRIL 2023

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
SPORTIVE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2023

ANTRAGSTELLER: SPORTDIREKTION ARTISTIC SWIMMING

REQUÉRANT: DIRECTION SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING

Die Sportdirektion beantragt die Genehmigung des Protokolls der ordentlichen Sportversammlung vom 22. April 2023.

La direction sportive propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive ordinaire du 22 avril 2023.

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING DU 22 AVRIL 2023

LIEU : CAMPUS SURSEE
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN), ARTISTIC SWIMMING
PRÉSIDENTE : VANESSA-NADÈGE DUCOLONÉ, DIRECTRICE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING
DURÉE : 10:00-12:40
PROCÈS-VERBAL : FLORENCE SCHNEIDER

1. BIENVENUE

Vanessa-Nadège Ducoloné souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée sportive, en particulier aux membres d'honneur Steffi Haeberli et Sisto Salera.

Michael Schallhart, secrétaire général de Swiss Aquatics, est également présent.

Se sont excusé·e·s entre autres :

- Michelle Nydegger, Cheffe de sport de performance et relève
- Capucine España, Responsable ressort compétitions
- Olga Smal, Responsable régionale RZO/RSI/ROS
- Claudine Saraçlar, Responsable régionale RSR

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

VD attire l'attention sur l'envoi de l'invitation et la publication dans les délais de tous les documents sur le site web le 29 mars 2023. Conformément à l'art. 21 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les délais et en bonne et due forme et le quorum est atteint.

19 responsables de clubs/régions sont présents. Cela représente 81 voix. Pour la majorité de 2 /3, 54 voix sont nécessaires, pour la majorité simple, 42 voix.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

Sont proposé·e·s :

- Davidane Lebet, Cheffe du secteur Masters, sport de masse et formation Swiss Aquatics Artistic Swimming
- Debora Wüthrich, SRSO

Décision : Les scrutatrices sont élues sans objections. VD remercie les scrutatrices.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 30 AVRIL 2022

Décision : Le procès-verbal est approuvé avec 81 voix.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Décision : Le procès-verbal est approuvé avec 79 voix.

6. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 DE LA DIRECTRICE SPORTIVE A L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

Le rapport annuel est en ligne sur le site web depuis le 29 mars 2023. Il n'y a pas de questions ou d'objections sur les rapports annuels. VD attire l'attention sur la vision et la mission qu'Artistic Swimming a et poursuit désormais.

7. COMPTES ANNUELS 2022

Prise de connaissance du compte de résultat Artistic Swimming

Priscilla Crisante présente les comptes annuels.

Les comptes annuels ont été mis en ligne sur le site web dans les délais.

Les recettes se sont élevées à CHF 895'844 en 2022, et à environ 1 million de CHF en 2021. Les charges se sont élevées à CHF 100'000 de plus que les CHF 881'008 budgétisés.

Le secteur du sport d'élite et de la relève avait été budgétisé avec CHF 100'000 de moins (voir comparaison Budget et Actual 2022). Les charges du sport d'élite étaient de CHF 215'000 et celles de la relève de CHF 320'000.

Les dépenses de personnel ont été moins élevées que budgétées, car la majorité de l'année, le secrétariat n'était occupé que par une seule personne. Malgré les coûts supplémentaires de CHF 40'000 pour l'analyse et les mesures, le budget a pu être clôturé en positif avec CHF 14'000. VD remercie pour la discipline budgétaire. La direction sportive est consciente que les athlètes et les parents ont dû s'engager financièrement de manière très importante. En raison du déclassement de 3 à 4, Artistic Swimming manque de fonds à hauteur de CHF 250'000 par saison. Lors de l'Assemblée des délégués, un vote aura lieu sur le nouveau modèle de cotisations qui apportera plus de sécurité et de moyens financiers à tous.

Approbation du compte de résultats à l'attention de l'Assemblée des délégués, complétée le cas échéant par des remarques et des propositions de l'assemblée sportive.

Marius Höner, SVB, aimerait savoir s'il n'aurait pas été préférable de dépenser le bénéfice de CHF 14'000 et de ne pas le mettre au budget de cette année.

PC : Le bénéfice va dans un fonds qui peut être utilisé l'année prochaine. Il n'est pas judicieux de dépenser de l'argent à la fin de l'année sans raison valable.

8. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE À LA DIRECTION SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

VD demande de donner décharge à la direction sportive.

Décision : décharge est donnée à l'unanimité par 81 voix.

9. INFORMATIONS DE LA CHEFFE DE SPORT DE PERFORMANCE ET RELÈVE

VD remplace MN concernant ce point de l'ordre du jour :

Nouvelle structure des cadres

- Cadres junior et élite : engagement sur deux ans
- Les athlètes s'entraînent et participent à un cadre : pas de double emploi.
- Les concepts de sélection contiennent des soft skills et les évaluations des entraîneurs ont plus de poids.
- Entraîneur de l'équipe nationale Rossella Pibiri responsable de tous les cadres

Saison en cours

Jeunesse

- 26 athlètes féminines
- La sélection pour les équipes de jeunesse A et B se termine le 01.06.2023.
- Compétition cible Jeunesse A : Championnats du monde Jeunesse à Athènes 30.08.-03.09.23
Compétition cible Jeunesse B : Hungarian Open à Budapest 30.06.-02.07.23

Situation des entraîneures

Jeunesse

- Rossella Pibiri - National Team Head Coach
- Susanna De Angelis - Leading Assistant Coach
- Pamela Nicod - Assistant Coach
- Raffella Baldi - Assistant Coach

Juniors

- 10 athlètes sélectionnées pour les saisons 2022-2024 (date de sélection : 19.02.23)
- Compétition cible : Championnats d'Europe Juniors à Funchal 02-06.08.23

Situation des entraîneures

Juniors

- Rossella Pibiri - National Team Head Coach
- Francesca Zampieri - Leading Assistant Coach
- Lidia Vigara Rodrigo - Assistant Coach

Elite

- 10 athlètes sélectionnées pour les saisons 2022-2024 (date de sélection : 19.02.23)
- Compétition cible 2023 : European Games à Cracovie, Pologne 21-25.06.23

Situation des entraîneures

Elite

- Rossella Pibiri - National Team Head Coach
- Sabrina Camino - Assistant Coach

Duo élite nationale :

- Emma Grosvenor et Margaux Varesio nommées en tant que duo élite national (10.12.22), Anna Tary en tant que réserviste (14.02.23)
- Compétitions cibles 2023 : Coupe du monde Montpellier 05-07.05, Coupe du monde Soma Bay Egypte 13-15.05., Championnats du monde Fukuoka 14-22.07.

Situation des entraîneures

Duo élite nationale :

- Tatiana Rudkovska

Projets en cours

- Révision du concept PISTE (identification et sélection des talents).
 - Le concept PISTE actuel se concentre principalement sur le niveau de performance actuel des athlètes.
 - Objectif du nouveau concept : En introduisant d'autres critères d'évaluation (développement de la performance, psychisme, résistance à l'effort, conditions anthropométriques et biographie de l'athlète), s'orienter de manière pronostique vers la performance future à l'âge de l'élite et non vers le niveau de performance actuel.

Perspectives pour la saison à venir

- Orientation cadre national 2023:
 - Samedi, 30 septembre à Ittigen
- Compétitions internationales
 - Championnats du monde à Doha 02.-18.02.24 (compétition de qualification pour les Jeux Olympiques 2024 à Paris)
- D'autres dates des compétitions de World Aquatics et de la LEN ne sont pas encore fixées.

VD informe sur le show d'Artistic Swimming qui aura lieu après l'Assemblée des délégués à 17h15.

Pamela Nicod, PULL, aimerait savoir s'il ne serait pas possible de fixer les dates des sélections avant.

VD répond par l'affirmative à cette question et informe que AS est en train de planifier l'année et que c'est ce que l'on cherche à faire.

Myriam Robert, DSV, demande s'il n'y a plus de concept de sélection lorsqu'un athlète doit s'engager pour deux ans.

VD explique que les juniors et les élites s'engagent pour deux ans afin d'assurer une continuité/stabilité. Certaines nageuses peuvent passer de l'âge junior à l'âge élite. Le concept de sélection continuera donc d'exister pour les jeunes et la "montée" dans la catégorie suivante.

Information de la direction sportive :

VD informe, à l'aide de la présentation, sur plusieurs thèmes de la direction sportive comme par exemple Involvement of Male Athletes/Commission, planification sur 4 ans, Communication Plan, système des juges et cours.

Ruth Neuhaus, WSB, trouve que les Conflict of interest forms ne sont pas bonnes et aimerait savoir si d'autres disciplines sportives les ont intégrées.

MS répond par l'affirmative à cette question. Il s'agit d'une mission de Swiss Olympic.

Pamela Nicod, PULL, réaffirme qu'il est difficile de trouver autant de juges. Ne serait-il pas possible de faire un pool national de juges ?

VD fait savoir que c'est un souhait et un objectif. L'objectif général est de travailler ensemble. Nous avons besoin de plus de juges disposant d'une bonne formation. Nous avons commencé à engager des "juges hélicoptères" et une fois que cela sera développé, l'idée est de publier ces juges sur le site web et les clubs pourraient les y chercher pour trouver un arrangement.

Pamela Nicod, PULL, trouve que les grands clubs fournissent plus de juges et les petits moins, ce qui a une influence sur le résultat. Elle ajoute qu'il n'y a presque pas de juges romands.

VD explique qu'un grand club n'a pas plus d'avantages. Le nouveau système est conçu pour cela.

MS annonce qu'à l'avenir, il y aura un pool national pour les juges nationaux. Les frais de CHF 35 sont prévus à cet effet et seront votés lors de l'Assemblée des délégués. Cela concerne les 4 disciplines sportives. Une formation nationale sera donc l'objectif à moyen terme. Mais pour cela, il faut des fonds. Il veut aussi que les juges soient remboursés (frais). Ils le sont souvent déjà par les clubs qui engagent et fournissent leurs juges.

10. FIXATION DES FRAIS DE LICENCE ET D'AUTRES TAXES DU DOMAINE SPORTIF ARTISTIC SWIMMING

La liste des frais a été révisée et publiée sur le site web.

Plusieurs questions et requêtes ont été posées concernant d'autres taxes, mais celles-ci doivent être soumises dans les délais au moyen d'une proposition et ne peuvent pas être discutées ou même modifiées lors de cette réunion.

Décision : la liste des frais est approuvée par 75 voix pour et 6 voix contre.

11. BUDGET DE L'ANNÉE EN COURS 2023

Informations sur le budget de l'exercice en cours 2023 à l'attention de l'Assemblée des délégués complétée le cas échéant par des remarques et des propositions de l'assemblée sportive

Le budget a été mis en ligne sur le site web dans les délais.

Il prévoit des recettes de CHF 753'500 contre CHF 786'000 en 2022, soit CHF 32'500 de moins qu'en 2022, mais les charges sont également budgétisées à -29 655 CHF.

Le budget présente un petit montant négatif. Un résultat d'exploitation négatif est budgété, mais aussi avec une dissolution budgétée du capital lié, ce qui couvre le déficit. Ce résultat d'exploitation négatif est couvert / transféré par le fonds des projets de promotion AS, car nous y avons affecté le bénéfice de l'année dernière de CHF 14'000.

Ce qui est maintenant très important, c'est que nous trouvions des mécènes / donateurs. Le sponsoring est trop difficile, nous n'avons pas le temps et nous ne pouvons pas offrir de contrepartie.

Myriam Robert, DSV, suggère de réduire les coûts lors des activités en hébergeant les athlètes dans des familles. VD répond que ce serait le souhait d'Artistic Swimming si cela était possible.

Myriam Robert, DSV, aimerait savoir si, après la rétrogradation de Swiss Olympic, nous sommes proactifs pour revenir au niveau 3.

VD informe que nous travaillons dur pour atteindre cet objectif et que nous sommes en échange permanent avec Swiss Olympic. Cela dépend aussi beaucoup des résultats que nous pouvons présenter.

Myriam Robert, DSV, demande si les clubs doivent faire quelque chose pour cela.

VD répond que les clubs peuvent bien sûr aider en préparant de bon-ne-s nageurs-euse-s et une bonne présence médiatique.

Myriam Robert, DSV, pense qu'il manque une collaboration avec les clubs pour créer des synergies.

Marius Höner, SVB, propose d'organiser une compétition internationale.

VD souhaite également une collaboration étroite entre les clubs et le souhait d'une compétition internationale existe également (Swiss Youth ou Master Open). C'est sur la To Do / Wish List pour la saison à venir. Cela ne peut se faire qu'en collaboration avec les clubs et la piscine qui correspond. Toute proposition sera la bienvenue.

12. PROPOSITIONS ET AFFAIRES DONT LE DOMAINE DE COMPÉTENCE INCOMBE À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

Proposition 1 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.1.1

Décision : la proposition est approuvée par 68 voix pour et 8 voix contre.

Luca Santoro, LA, pense que 2 bassins pendant les compétitions seraient une bonne chose (1 bassin de compétition, 1 bassin d'entraînement).

VD explique que ce n'est pas encore possible et qu'il n'y a que très peu de piscines qui peuvent le proposer.

Proposition 2 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.2.2

Décision : La proposition est rejetée à la majorité des 2/3 avec 66 voix contre et 15 voix pour

Proposition 3 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.3.2

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 4 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 3.2.2

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 5 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 6.2.3

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 6 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 7.1.1

Décision : La proposition est rejetée à la majorité des 2/3 avec 46 voix pour et 34 voix contre

Proposition 7 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 7.1.2

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 8: Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 7.2.2

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 9 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 6.1.2

Décision : La proposition est rejetée à la majorité des 2/3 avec 33 voix pour et 42 voix contre

Proposition 10 : Règlement 6.1 Règlement de compétition, article 5.1.2

Décision : La proposition est approuvée par 72 voix et 9 voix contre.

Proposition 11 : Règlement 6.5 Brevets des juges

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 12 : Règlement 6.6 Règlement des tests Artistic Swimming

Décision : La proposition est approuvée par 79 voix.

Proposition 13 : Règlement 6.6. Règlement des tests Artistic Swimming + formulaire 6.6.1 Proposition pour l'équivalence des tests

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 14 : Règlement 6.1 Règlement de compétitions

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Proposition 15 : Règlement 6.2 Compétitions nationales

VD propose d'apporter après coup une modification dans le règlement :

Point 1.4.2

A la place de :

11 - 20 nageurs·euse·s : 2 juges + 2 Difficulty Technical Controller et/ou Synchronization Technical Controller.

plus de 20 nageurs·euse·s : 3 juges + 2 Difficulty Technical Controller et/ou Synchronization Technical Controller

Nouveau :

11 – 20 nageurs·euse·s : 2 juges + 1 Difficulty Technical Controller et/ou Synchronization Technical Controller.

plus de 20 nageurs·euse·s : 2 juges + 2 Difficulty Technical Controller et/ou Synchronization Technical Controller

Décision : La modification de la proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

Décision : La proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

13. ÉLECTION DE LA DIRECTRICE SPORTIVE POUR LE RESTE DU MANDAT 2021-2025

Vanessa Ducoloné s'est portée candidate à l'élection.

Décision : la directrice est élue à l'unanimité avec 81 voix pour. Vanessa remercie les délégués pour son élection.

14. ÉLECTION DU·DE LA REPRÉSENTANT·E DES ATHLÈTES À LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE LA DISCIPLINE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING (ART. 46 DES STATUTS) POUR LA PÉRIODE 2023-2025

Babou Schüpbach s'est portée candidate. Elle se présente brièvement.

Décision : Babou Schüpbach est élue à l'unanimité avec 81 voix pour. Babou remercie les délégués pour son élection.

15. HARMONISATION DES CATÉGORIES AU NIVEAU NATIONAL

L'harmonisation des catégories est maintenant en discussion et en révision depuis deux saisons. Elle a déjà été discutée et approuvée dans les régions. Elle doit maintenant être définitivement approuvée aujourd'hui.

Debora Wüthrich, SRSO, trouve l'harmonisation très bonne, mais aimerait savoir si elle aura une influence sur le règlement de compétition.

VD explique que cela doit être adapté dans les régions. Les compétitions nationales se composent déjà des catégories J. Il faut l'adapter dans le système des inscriptions et des responsables des résultats, ceci pour la saison à venir.

Pamela Nicod, PULL, fait savoir que dans la catégorie U2, le test 3 est trop élevé pour les personnes qui n'ont pas suivi la filière.

Debora Wüthrich, SRSO, demande comment cela se passe avec les Male Athletes.

VD est d'accord pour voter sur le changement du test 3 à 2 pour la catégorie U2.

Décision : la modification du sport de loisir pour la catégorie U2 test 2 au lieu de 3 est acceptée.

Décision : la proposition est approuvée à l'unanimité par 81 voix.

L'harmonisation définitive des catégories sera annexée au procès-verbal et transmise aux juges et aux responsables des résultats. Les régions sont responsables de la mise en œuvre régionale et de son suivi.

16. ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS

Les clubs organisateurs de la saison en cours sont mis à l'honneur.

- | | |
|--|----------------------------|
| • Championnats suisses Espoirs Qualification | Morges-Natation |
| • Championnats suisses | Limmat-Nixen Zürich |
| • Championnats suisses Espoirs Finale : | Dauphins Synchro Vernier |
| • Swiss Youth Competition | Schwimmverein beider Basel |
| • Kids Ligue Cup | Schwimmclub Flös Buchs |

Attribution des championnats 2023-2024:

- Championnats suisses Espoirs qualification et finale : Région RZW
- Championnats suisses : Région RSR
- Swiss Youth Competition : Région RZO
- Kids Ligue Cup : Région RSR

Attribution des championnats 2024-2025:

- Championnats suisses Espoirs qualification et finale : Région RZO
- Championnats suisses : Région RZW
- Swiss Youth Competition : Région RSR
- Kids Ligue Cup : Région RZW

Attribution des championnats 2025-2026:

- Championnats suisses Espoirs qualification et finale : Région RSR
- Championnats suisses : Région RZO
- Swiss Youth Competition : Région RZW
- Kids Ligue Cup : Région RZO

Les championnats suisses Masters / Open doivent encore être définis par le ressort Masters.

17. RÉCOMPENSES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

VD remercie tous les clubs pour leur collaboration et tout particulièrement ses collègues de la direction sportive pour leur énorme travail.

18. ORIENTATION SUR L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 20 AVRIL 2024 À ITTIGEN

VD informe de l'assemblée sportive du 20 avril 2024 à Ittigen.

19. DIVERS

Marius Höner, SVB, aimerait savoir s'il ne serait pas préférable d'augmenter les frais de licence dans le modèle de cotisations qui sera voté lors de l'Assemblée des délégués.

MS, informe que des informations ont été données en janvier et qu'une réunion d'information avait également été organisée. Des informations détaillées sur ce sujet seront données lors de l'Assemblée des délégués. Il explique que nous avons actuellement une recette de cotisations malsaine. Les frais de licence sont une recette variable. Augmenter les frais de licence ne serait pas la bonne solution. Il recommande l'introduction de la cotisation de membre à hauteur de CHF 35.00 selon la proposition du modèle de cotisations à l'AD.

VD informe que les règlements entreront en vigueur à partir du lundi 24 avril 2023. Ils seront publiés au fur et à mesure sur le site web.

L'harmonisation des catégories ne pourra entrer en vigueur que lors de la saison prochaine, ainsi que l'organisation des Swiss Youth sur deux week-ends, car cette compétition est déjà planifiée et aura lieu prochainement.

Pamela Nicod, PULL, aimerait savoir pourquoi, en cas d'envoi tardif de la Coach Card, c'est l'athlète qui sera pénalisé-e si c'est la faute du coach.

VD répond que la règle est la même pour les inscriptions.

Ruth Neuhaus-Brenner, WSB, a eu l'honneur d'être dans la nouvelle piscine de Lausanne pour la CISIN. Ce serait bien d'y organiser des compétitions.

VD présente un film sur le Clubmanagement. Des informations à ce sujet sont disponibles au Campus et seront également envoyées par mail. Il est recommandé de profiter de cette offre intéressante.

20. REMERCIEMENTS ET MOT DE CLÔTURE

VD remercie tou-te-s les participant-e-s de leur présence. Elle clôt l'assemblée et rappelle le début de l'Assemblée des délégués à 14h00.

FIN